# **Ordonnance de prévention : Boucher**

Des conseils de prévention vous sont proposés ci-dessous, pour les principales expositions professionnelles potentielles pouvant générer des risques pour la santé (accident ou maladie), dans votre métier.

**Pour votre santé, protégez-vous !**

Pour éviter les accidents :

* Laver les outils tranchants séparément
* Porter des chaussures fermées avec semelles antidérapantes
* Porter des gants de protection résistants à la coupure
* Ranger les outils coupants, tranchants systématiquement après utilisation
* Ranger, nettoyer régulièrement les sols
* Veiller au bon entretien des outils

Protégez-vous des agents biologiques :

* Laver, désinfecter et protéger toute plaie
* Se laver les mains et/ou les désinfecter régulièrement
* Tenir à jour les vaccinations recommandées

Protégez-vous des agents chimiques :

* Porter des gants avec manchettes pour le bionettoyage

Protégez-vous des TMS :

* Alterner autant que possible les tâches
* Eviter les postures bras en élévation mains au-dessus du plan de l'épaule
* Utiliser les aides à la manutention mises à disposition
* Entretenir le pouvoir de coupe des couteaux afin de limiter les efforts
* Utiliser le couteau adapté à la tâche

**Consulter votre médecin du travail en cas de grossesse ou de projet de grossesse**

**Consulter régulièrement dans votre entreprise les informations et formations disponibles en santé et sécurité au travail**

**En cas d'accident, faites le 15**

Fiche Remise par :

Date : 28/03/2024